GENEVIÈVE PAQUET, LL.B.
Avocate / Lawyer

Le 3 mai 2010 *'Par courrier électronique'*

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255
Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-3724-2010, phase 3**
Demande d'approbation du renouvellement du mécanisme incitatif de Gazifère Inc., demande pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1er janvier 2011

Chère consœur,

Conformément aux directives de la Régie, le GRAME répond par la présente aux commentaires de Gazifère portant sur les budgets de participation des intervenants, datés du 30 avril 2010. Dans ses commentaires, Gazifère s'interroge sur les intentions et la portée des conclusions recherchées par le GRAME à l'égard des écarts entre les prévisions et les résultats obtenus par les programmes de son PGEÉ.

Tel qu'annoncé dans sa demande d'intervention, le GRAME entend entre autres traiter, en phase 3 de la présente demande, des écarts volumétriques du PGEÉ. Le GRAME est conscient du fait que les résultats du PGEÉ 2009 de Gazifère rencontrent globalement ses prévisions. Aussi, le GRAME est satisfait des informations fournies par Gazifère qui expliquent les problématiques rencontrées par les programmes du PGEÉ en 2009. Néanmoins, le GRAME entend déposer des demandes de renseignements visant à comprendre l'évolution probable de ces résultats dans le temps, en fonction des programmes.

En effet, étant donné que les prévisions, prises individuellement, diffèrent sensiblement des résultats, le GRAME croit opportun de mettre ces résultats en perspective de l'évolution du PGEÉ dans le temps, en fonction du passé, du présent et du futur. Au dossier R-3692-2009, le GRAME a analysé l'évolution entre les prévisions et les résultats en efficacité énergétique du PGEE de Gazifère et entend soumettre des commentaires sur cet enjeu, lesquels seront adaptés aux données du présent dossier.

327, boul. Curé-Labelle, suite 104, Fabreville, Québec, H7P 2P2
Téléphone : 514-352-6796 ; Télécopieur : 514-352-6796
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca

Le GRAME tient néanmoins à rassurer Gazifère à l'effet qu'à cette étape du processus, soit la Phase 3 portant sur la demande de fermeture des livres, il n'est pas de son intention de soumettre des commentaires et recommandations concernant le PGEÉ 2011 de Gazifère. Le GRAME réservera ces commentaires pour la phase 4 du présent dossier. À cet effet, le GRAME est d'avis que les précisions contenues dans son budget de participation auraient plutôt dû énoncer qu'il entend également se servir des informations de la phase 3 pour déposer ses commentaires et recommandations concernant le PGEÉ 2011 de Gazifère lors de la phase 4.

En espérant que ces clarifications permettront à Gazifère et à la Régie de mieux saisir l'intention et les conclusions recherchées par le GRAME en phase 3 de la demande R-3724-2010, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Louise Tremblay (pour Gazifère Inc.)
cc. Les intervenants au dossier

327, boul. Curé-Labelle, suite 104, Fabreville, Québec, H7P 2P2
Téléphone : 514-352-6796 ; Télécopieur : 514-352-6796
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca